

# La psychose des migrants perturbe les démocraties européennes

## LE RÉSUMÉ

L'Italie et l'Autriche, où l'extrême droite participe aux gouvernements, font monter la pression sur le front des migrations.

Pourtant, les chiffres de l'UE et de l'OCDE montrent un recul des arrivées de migrants en Europe, et particulièrement en Italie.

Un «mini sommet» réunira ce dimanche plusieurs États européens afin de déminer le terrain. L'UE propose de créer des camps de rétention pour «faire le tri» entre migrants économiques et réfugiés potentiels.

VINCENT GEORIS

«Le mensonge et la crédulité s'accroissent et engendrent l'opinion.» Jamais cette pensée de Paul Valéry ne fut autant d'actualité. Alors que les chiffres montrent un recul des entrées de migrants dans les pays de l'OCDE et une chute des demandes d'asile, les gouvernements italien et autrichien, où viennent de s'installer l'extrême droite, rejoints par la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la Tchéquie, ont déclenché une crise politique majeure sur la question migratoire.

La crise couvait depuis des mois autour des blocages sur la réforme de Dublin, le règlement fixant le droit d'asile. Elle éclate le 10 juin quand Matteo Salvini, le leader de la Ligue du Nord, un parti d'extrême droite, à peine devenu ministre de l'Intérieur d'Italie, ferme les ports de son pays à l'Aquarius, un navire de sauvetage. Pourtant, le nombre d'arrivées de migrants avait chuté de 85% ces derniers mois après un accord avec la Libye. Quelques jours plus tard, le chancelier autrichien Sebastian Kurz, en coalition avec le parti d'extrême droite FPÖ, propose de créer un «axe des volontaires» contre la migration entre Berlin, Vienne et Rome, exhumant une terminologie des années 30 et 40. En Allemagne, la CSU bavaroise, alliée de la CDU d'Angela Merkel, rejoint ce front des «durs» qui prône le refoulement des migrants et menace de déchirer la coalition. La CSU en-

joint M<sup>me</sup> Merkel de refouler hors d'Allemagne tous les migrants qui se sont enregistrés dans un autre pays – comme la Grèce ou l'Italie – lors de leur arrivée sur le territoire de l'UE.

Propulsée au plus haut de l'agenda, la question migratoire risque de paralyser le sommet de l'UE prévu jeudi et vendredi à Bruxelles. Or, les Vingt-huit devaient avancer sur le Brexit, la réforme de la zone euro et la défense européenne. L'Europe, alors qu'elle négocie son avenir, est déchirée par une nouvelle crise politique.

### ► Comment fonctionne le système européen d'asile?

Le droit d'asile de l'UE est toujours en gestation. La question est régie par la Convention internationale de Genève de 1951 fixant les modalités de l'octroi du statut de réfugié. Un texte dépassé, inspiré par le sort des déplacés de guerre et la Shoah. Les États restent libres de fixer les conditions d'octroi de l'asile, ce qui entraîne un «asylum shopping». «Le problème est qu'il n'existe pas un mais 28 droits d'asile en Europe», dit François Gemenne, professeur à Sciences Po Paris, un des experts en migration les plus réputés d'Europe.

À défaut d'un droit d'asile digne de ce nom, l'UE installe une politique d'externalisation, déplaçant à ses frontières, et au-delà, la gestion des migrants. C'est le sens de l'accord avec la Turquie de 2015. C'est aussi celui de la proposition du président du Conseil européen Donald Tusk, appuyée par la Commission, de créer des camps de rétention dans les pays d'Afrique du Nord et en Albanie pour «faire le tri» entre migrants économiques et réfugiés.

### ► Que dit le règlement de Dublin?

Le règlement européen de Dublin dispose que les demandes d'asile sont traitées dans le premier pays d'arrivée des réfugiés. Ce principe expose l'Italie et la Grèce, en première ligne des flux migratoires. La réforme de Dublin est en discussion depuis 2015. Sans succès. Une des pierres d'achoppement concerne la période durant laquelle un migrant peut être renvoyé dans le pays d'arrivée. «Il n'y a aucune volonté politique

de régler cette question. Pourtant, des solutions existent. La Commission a dans ses cartons la création d'une autorité européenne de l'asile. Mais personne n'en veut», poursuit M. Gemenne.

### ► Quels sont les chiffres?

Les demandes d'asile dans l'UE ont chuté de 47% en 2017 par rapport à l'année précédente. Cette tendance se poursuit en 2018, ramenant les niveaux à ceux antérieurs à la crise de 2014. Les arrivées de migrants par la Méditerranée s'effondrent aussi. Après un pic à plus d'un million en 2015, le nombre d'arrivées a reculé à 362.000 en 2016, 172.000 en 2017 et 37.000 depuis début 2018. «Quand Matteo Salvini hurle au loup, il omet de dire que le nombre d'arrivées de migrants en Italie a chuté à 15.000 personnes de janvier à juin 2018 (-80%)». Si on élargit l'analyse aux pays de l'OCDE, on constate que le nombre d'entrées de migrants était de 5 millions en 2017, soit un recul de 5% par rapport à 2016.

En réalité, l'Europe n'accueille qu'une part infime des 68 millions de personnes déplacées dans le monde. «En valeur relative, le taux de migration en Europe est de 3% de la population mondiale», ajoute l'expert, la plupart venant de pays en guerre.

### ► Pourquoi cette crise politique si les demandes d'asile baissent?

En 2014-2015, les guerres en Libye et en Syrie ont mis sur la route de nombreux réfugiés. Les images de cette crise, dépassées aujourd'hui, sont entretenues dans l'opinion publique par les populistes et l'extrême droite. L'insécurité provoquée par les attentats des islamistes ajoute au climat de méfiance envers les migrants. «Il est dans l'intérêt des populistes de faire croire qu'il y a une crise migratoire. Cela crée un sentiment de peur, de psychose, qui leur permet de se comporter en managers de crise et de proposer la fermeture des frontières», dit M. Gemenne.

La crise, relancée par la mésaventure de l'Aquarius, tient aussi sa source dans le fait que les pays comme l'Italie et la Grèce ont accueilli plus que d'autres des migrants et candidats réfugiés provenant de ces pays. Le sentiment d'abandon des Italiens est très fort,

pourtant cela ne correspond pas à la réalité des chiffres. Les arrivées de migrants ont reculé de 4% en 2016 à 212.000 personnes. En 2010, l'Italie voyait arriver 400.000 migrants, soit un recul de 50%. Le choc de la crise migratoire a surtout été absorbé par des pays comme l'Allemagne, l'Espagne et la Grèce.

Les Vingt-huit ont décidé en 2015 de relocaliser des réfugiés de ces pays sur le territoire européen. Mais l'absence de solidarité et le repli nationaliste l'ont empêché. Les pays de Visegrad (Hongrie, Pologne, Slovaquie, République tchèque) n'ont pas participé à la relocalisation.

### ► L'Europe est déchirée par cette crise. Quels sont les «camps»?

«Un clan domine en Europe, l'axe, comme il s'appelle lui-même, Italie-Autriche-CSU», explique François Gemenne. Il est composé de gouvernements où se trouve l'extrême droite ou, dans le cas de la CSU, un parti talonné dans son pays par le retour des extrémistes. «On peut y mettre aussi la N-VA, sur la même ligne que la CSU et l'Autriche». Ce camp des «durs» a une ligne: refouler les migrants et fermer les frontières. Il est rejoint par les pays de Visegrad dont les chiffres de migrations sont pourtant faibles voire négatifs, hormis pour la Pologne.

En face, le clan des modérés se vide à vue d'œil. «Les partisans d'une Europe démocrate et accueillante déclinent. Plusieurs pays sont occupés à passer dans le camp des durs. Le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique et la France», poursuit-il. «Seuls restent l'Espagne, la Grèce, la CDU d'Angela Merkel et quelques autres petits pays». La proposition de créer des camps de rétention sera discutée lors du «mini sommet» de Bruxelles. Au moins 17 États devraient y participer, les pays de Visegrad ont refusé.

Selon Angela Merkel, il y a peu de chance d'aboutir à un accord global sur les questions migratoires, ni ce dimanche, ni lors du sommet de la semaine prochaine. La Bulgarie, qui cède fin juin la présidence de l'UE à l'Autriche, a proposé ce vendredi de fermer les frontières européennes pour tenter de «rassurer» les pays de Visegrad.

**BELGIQUE****LES DEMANDES D'ASILE EN CHUTE PAR RAPPORT À 2015**

L'an dernier, 15.373 personnes ont introduit une demande d'asile en Belgique, selon les données du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA). Ce chiffre est proche de celui observé en 2016 (14.670), mais il correspond à **une chute de 61% par rapport au pic de la crise migratoire de 2015 (39.064)**. Depuis le début de l'année, la Belgique a reçu **un peu plus de 10.000 demandes d'asile**.

Les candidats réfugiés proviennent majoritairement de **Syrie** (3.842 en 2017), ensuite d'Afghanistan (997) et de Palestine (817). La Belgique a connu d'autres pics plus élevés de demandes d'asile, comme celui de 1999

(46.895), lors de la guerre des Balkans.

Cela ne dit pas encore combien de personnes obtiennent effectivement l'asile définitif. Entre 2015 et 2017, **la Belgique a octroyé le statut de réfugié à environ 40.000 personnes**. En 2017, ils étaient **13.833 à se voir reconnaître le statut de réfugié**. Le nombre de retrait de statuts de réfugiés est aussi en hausse. L'an dernier, 239 statuts ont été retirés, ce qui est deux fois plus qu'en 2016.

Qu'en est-il du nombre d'immigrés? Au total, la Belgique a accueilli 106.000 immigrants (ayant l'intention de rester au moins un

an) en 2016, selon les chiffres de l'OCDE. Cela représente 18% de moins qu'en 2015. Plus de la moitié, 59.000, était ressortissante de l'UE (-5%), les premiers étant les Français, suivis des Roumains et des Néerlandais. Hors UE, ils étaient 44.000 étrangers à entrer en Belgique, **ce qui représente 30% de moins qu'en 2015**. L'immigration nette a contribué à 75% de l'accroissement de la population belge.

**La N-VA pousse la Belgique dans le camp des «durs».**

Malgré le recul des demandes d'asile et des entrées de migrants en Belgique, le gouvernement belge continue à durcir sa politique migratoire sous l'impulsion de son Secrétaire d'État

à l'Asile et aux Migrations **Theo Francken (N-VA), prompt à s'afficher sur le sujet**.

Theo Francken se dit désormais «*hostile à toute immigration illégale en Europe*», en accueillant en Belgique que des réfugiés envoyés depuis des camps de l'ONU. Il se dit en faveur du push back, le refoulement des migrants hors de l'Europe, vers des centres d'accueil en Afrique. Or, le principe de refoulement est contraire à l'article 33 de la Convention de Genève.

**Le Premier ministre Charles Michel** adopte une position plus nuancée, affirmant que «*la Belgique respectera les conventions internationales*».

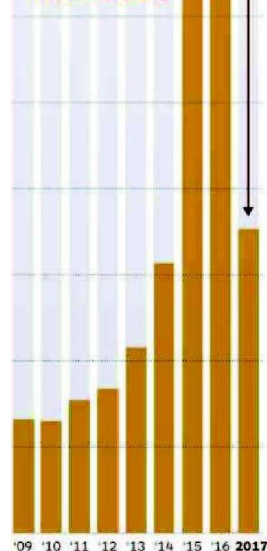
V.G.

**Chute du nombre de demandes d'asile en Europe**

**705.705**  
demandes d'asile

**-47%**  
entre 2015 et 2017

**1.322.825**

**ORIGINE**

% du total des demandeurs	Taux de reconnaissance	
Syrie	15%	85%
Irak	7%	41%
Afghanistan	7%	43%
Nigeria	6%	9%
Pakistan	4%	14%
Erythrée	4%	84%
Albanie	4%	5%
Bangladesh	3%	3%
Guinée	3%	17%
Iran	3%	36%
Turquie	2%	39%
Russie	2%	16%
Côte-d'Ivoire	2%	53%
Gambie	2%	3%
Autres pays	35%	

**DESTINATION**

% du total des demandeurs	Pour mille habitants	
Allemagne	32%	2,69
Italie	18%	2,13
France	14%	1,48
Grèce	8%	5,46
Royaume-Uni	5%	0,51
Espagne	4%	0,67
Suède	4%	2,66
Autriche	4%	2,83
<b>Belgique</b>	<b>3%</b>	<b>1,62</b>
Pays-Bas	3%	1,07
Autres pays	6%	

Source: Eurostat